

## Municipalité de Sainte-Flavie

Le 12 juin 2019

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Sainte-Flavie tenue le mercredi 12 juin 2019, à 11h30, au Centre municipal Léon-Gaudreault.

**SONT PRESENT(E)S** madame les conseillères Rose-Marie Gallagher, Agathe Lévesque, Lynn Robitaille et monsieur le conseiller Robin Boucher tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-François Fortin.

**SONT ABSENT(E)S** madame la conseillère Louise Dubé et monsieur le conseiller Michel Hudon.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE** madame Francine Roy, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière.

---

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat que l'avis de convocation a été signifié tel que requis à l'article 156 du Code municipal, la séance est ouverte à 11h40 par monsieur le maire, Jean-François Fortin.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-06-185

Il est proposé par madame Lynn Robitaille et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

### 3. ADJUDICATION DU CONTRAT DE MACHINERIE ET MAIN D'OEUVRE POUR LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

**CONSIDÉRANT QUE** le personnel des travaux publics effectuera la pose des infrastructures souterraines du nouveau développement;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Flavie a procédé à un appel d'offres sur invitation pour le contrat de machinerie et main d'oeuvre pour le nouveau développement;

**CONSIDÉRANT QUE** trois soumissionnaires ont été invités :

Banville & Coulombe inc.  
Les Entreprises A&D Landry inc.  
Les Excavations Léon Chouinard et Fils Itée

2018-06-186

Il est proposé par monsieur Robin Boucher et résolu unanimement d'accorder le contrat à Les Excavations Léon Chouinard et Fils inc. soit le plus bas soumissionnaire.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

### 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-06-187

Il est proposé par madame Rose-Marie Gallagher de lever la séance à 11h46.

## **Municipalité de Sainte-Flavie**

**Le 12 juin 2019**

Je, soussigné, Jean-François Fortin, maire, certifie conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec, je donne mon assentiment et appose ma signature aux résolutions 2019-06-185 à 2019-06-187 consignées au présent procès-verbal.

---

JEAN-FRANÇOIS FORTIN  
Maire

---

FRANCINE ROY  
Directrice générale  
/ secrétaire-trésorière